



Périmètre Caen la mer
à 50 communes
en vigueur au 01/01/2017

Le tableau de bord annuel de l'observatoire habitat présente une série d'indicateurs quantitatifs sur cinq grandes thématiques à l'échelle de la communauté urbaine de Caen la mer.

Outil synthétique, il permet de renseigner les indicateurs de contexte, de créer des séries statistiques dans la durée mais également de montrer leur évolution. Le choix des indicateurs retenus est fonction des données existantes et disponibles auprès des partenaires ou des fournisseurs de données. La présente publication porte sur la communauté urbaine Caen la mer à 50 communes.

Les principales sources de données :

- Recensements INSEE 2013
- Le répertoire du parc locatif social 2016—DREAL Basse-Normandie
- SITADEL, les logements autorisés et mis en chantier 2015—DREAL Basse-Normandie
- Fichier des logements communaux (FILOCOM) 2015 ; DREAL Basse-Normandie



Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN
02.31.86.94.00
contact@aucame.fr
www.aucame.fr

Réalisation & mise en page :
AUCAME 2017
Contact : anaise.pitel@aucame.fr
Directeur de publication :
Patrice DUNY

Tableau de bord 2016

Actualisation des principaux indicateurs de l'observatoire habitat

Caen la mer

OBSERVATOIRE
HABITAT
Mars 2017



Structure de la population

(Source : recensement de la population INSEE 2013)

261 485 habitants, soit 75 % de la population totale de Caen-Métropole

(évolution 2008-2013 : - 0,1 %)

2 personnes par ménage en moyenne (= à la moyenne de Caen-Métropole)

122 452 ménages

Part des ménages d'une personne : **42 %**

(> à la moyenne de Caen-Métropole)

Part des couples avec enfant(s) : **21 %**

(< à la moyenne de Caen-Métropole)

61 992 habitants âgés de 15 à 29 ans, soit 23,7 % de la population

22 790 habitants de plus de 75 ans, soit 8,7 % de la population



Données socioéconomiques

(Source : recensement de la population INSEE 2013 et données FILOCOM 2015)

142 150 emplois au lieu de travail, (évolution 2008-2013 : - 0,6 %)

soit **89 %** de l'emploi total de Caen-Métropole

Indice de concentration de l'emploi : **130** (> à la moyenne de Caen-Métropole)

Revenu médian par unité de consommation : **19 956 €***

(< à la moyenne de Caen-Métropole)*

Part des ménages éligibles au parc social : **53 %**

Dont part des ménages pauvres (ressources < 30 % des plafonds PLUS) : **20 %**

* Depuis 2012, l'INSEE diffuse les informations à l'échelle communale et intercommunale en analysant le revenu disponible qui comprend : les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.



Le parc de logements

(Source : recensement de la population INSEE 2013)

134 839 logements, (évolution 2008-2013 : + 4,8 %)

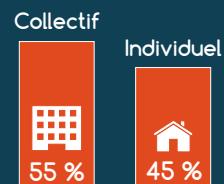
soit 76 % du parc de logements de Caen-Métropole

122 378 résidences principales, soit 91 % du parc de logements

4 304 résidences secondaires, (évolution 2008-2013 : - 1,8 %)

soit 3 % du parc de logements

8 158 logements vacants, soit 6 % du parc de logements



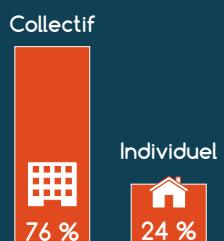
Le parc locatif social

(Source : données du Répertoire logement du Parc Locatif Social - RPLS 2016)

30 051 logements locatifs sociaux offerts à la location,

soit 90 % des logements locatifs sociaux de Caen-Métropole

625 logements vacants, soit un taux de vacance de 2,1 %



La construction neuve

(Source : données SITADEL 2015)

2 206 autorisations de logements, (évolution 2014-2015 : - 12 %)

soit 80 % du nombre d'autorisations de logements

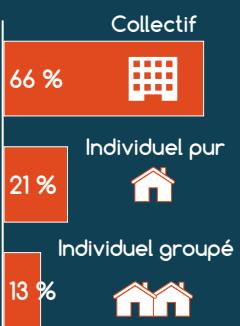
enregistrées à Caen-Métropole

1 480 logements mis en chantier, (évolution 2014-2015 : - 22 %)

soit 76 % du nombre de mises en chantier de logements

enregistrées à Caen-Métropole

5,8 mises en chantier pour 1 000 habitants



Glossaire et sigles :

Indice de concentration de l'emploi : selon l'INSEE, l'indice de concentration de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur les autres.

Taux de vacance : C'est la part des logements inoccupés proposés à la location. Sont exclus, les logements dans l'attente de travaux ou d'une vente.